

Expédié sous pli confidentiel le 28.9.1981
et distribué de main en main

dodis.ch/52123

~~SAC~~

SAL/ct

Berne, le 23 septembre 1981

CONFIDENTIEL

en retour.
merci

✓ p. B. 15.21. Kamp.
p. B. 25.60. 14.
Note de dossier

Visite d'une délégation du Front national
de libération du peuple khmer (FNLPK) à
Berne, le 21.9.1981

Composition de la délégation khmère :

MM. Chhean Vam, vice-Président du FNLPK
Var Loeung, ancien attaché à la mission khmère
de l'ONU à Genève
Yong Yubonthuon, ancien étudiant en sciences
économiques à Fribourg, employé
dans une entreprise privée à Berne
Mao Seang-Far, ingénieur à l'Electricité de France

Composition de la délégation suisse :

M. l'Ambassadeur Ritter
MM. Ramseyer
Salvi.

- 2 -

A la suite d'un message du 8.9.1981 de notre Ambassade à Paris, nous avons accepté de recevoir cette délégation du FNLPK, désireuse de nous exposer son point de vue sur la situation politique actuelle au Cambodge, les derniers développements de la situation après la Conférence de Singapour et de discuter de la possibilité d'établir un bureau d'information en Suisse.

Situation politique au Cambodge :

Le gouvernement Heng Samrin n'aurait ni la confiance des autorités vietnamiennes d'occupation (environ 200'000 Vietnamiens assistés de 15'000 Cambodgiens), ni celle de la population.

Les Khmers rouges disposent dans le pays d'environ 30'000 hommes de troupes régulières et d'environ 20'000 maquisards. Ils sont détestés par la population qui a gravement souffert du régime sanguinaire de Pol Pot. Ils sont approvisionnés en armes par la République populaire de Chine. Certains sympathisants des Khmers rouges cherchent à se réfugier dans les zones FNLPK.

Les partisans du prince N. Sihanouk sont peu nombreux (environ 300 hommes armés) et ils ont rallié en janvier 1981 les rangs du FNLPK.

Le FNLPK, sur le plan militaire, dispose de 10'000 hommes en uniforme et d'environ 20'000 partisans franc-tireurs.

Le Front a pour but la libération du Cambodge de l'emprise vietnamienne. Il désire en effet empêcher les Khmers rouges

- 3 -

de prendre le pouvoir et souhaite créer un gouvernement neutre, indépendant, libre et démocratique.

Vis-à-vis de l'extérieur, le FNLPK veut entretenir des relations avec tous les Etats sans distinction de système politique.

A l'intérieur du Cambodge, une partie des fonctionnaires du gouvernement Heng Samring possède déjà des liens avec le FNLPK, il en va de même de beaucoup d'anciens partisans de Long Nol.

L'appui étranger apporté au Front est modeste : La Principauté de Monaco envoie dans les zones contrôlées par le Front (Cardamon-nord) des équipes médicales qui ont enrayeré le paludisme, alors que les adventistes des Etats-Unis fournissent des aliments et la République populaire de Chine, un peu d'armement.

M. Vam insiste sur le fait que le mouvement, dont il est le vice-président, est avant tout nationaliste; il prend ses distances par rapport aux communistes khmers rouges et par rapport à l'ancien chef de l'Etat, Sihanouk. Il dispose par contre de l'appui de la population du Cambodge.

Conférence de Singapour et représentation
du Kampuchea à l'ONU :

M. Vam doute qu'une coalition entre les trois mouvements qui se sont rencontrés à Singapour récemment voie le

- 4 -

jour. En effet, le Président du FNLPK, Son Sann, exige que la majorité des postes de ministres soit occupée par des représentants de son groupe, en particulier celui de la défense nationale et que plusieurs partisans de Pol Pot s'exilent à l'étranger. Les Khmers rouges, peu après la réunion de Singapour se retirent et refusent de céder ce dernier poste. En outre, ils n'acceptent pas l'exil de leurs principaux représentants qu'exige Son Sann.

Pour sa part, le FNLPK ne peut pas s'allier avec les Khmers rouges car ils risqueraient alors de s'aliéner la population cambodgienne qui préférerait éventuellement se tourner vers le gouvernement Heng Samrin, installé par le Vietnam.

En conclusion, M. Vam a peu d'espoir qu'un gouvernement de coalition khmers rouges - Sihanouk - Son Sann ne voie le jour. La Conférence de Singapour n'était qu'une amorce d'un mouvement recherchant une entente.

En ce qui concerne la représentation du Cambodge aux Nations Unies, le FNLPK a été amené à se demander si elle ne pourrait pas rester vacante jusqu'au retrait des troupes vietnamiennes et la réalisation d'élections libres sous contrôle international. Le régime de Pol Pot, honni des Cambodgiens, peut représenter le pays à l'ONU en arguant de la continuité. Une alliance du FNLPK avec ce régime lui permettrait de profiter de cette situation mais d'autre part le Front veut se distancer, pour des raisons évidentes, de ce régime sanguinaire. Ce dilemme préoccupe beaucoup M. Vam.

- 5 -

M. Vam signale que son propre Président est opposé à la formule du "siège vacant".

L'Ambassadeur Ritter demande quels sont les contacts du FNLPK avec les pays neutres d'Europe occidentale.

Le vice-Président Vam fait part que le Président Son Sann a eu avec M. Pahr, Ministre des affaires étrangères d'Autriche, des entretiens à New York à la fin du mois de juillet mais qu'aucune démarche n'a été entreprise en Suède.

Il relève que les pays de l'ASEAN sont en règle générale favorables à son mouvement.

Bureaux d'information du FNLPK en Suisse

M. Vam remercie la Suisse d'avoir accueilli plus de 1'000 réfugiés cambodgiens et aimerait avoir la possibilité d'établir à Genève, avec rayonnement possible sur Berne et Zurich, un bureau d'information pour ses compatriotes qui se trouvent en Suisse.

Le Front entretient des bureaux d'information en France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Japon et Canada, où ils sont tolérés tacitement, alors que la République fédérale allemande a donné un accord officiel à l'installation d'un bureau d'information.

M. Vam espère qu'une telle formule pourrait également être appliquée en Suisse. (N.B. Le prince Sihanouk n'hésite pas

- 6 -

à ouvrir de tels bureaux sans demander l'avis des autorités intéressées !).

L'Ambassadeur Ritter remarque que cette question relève des législations fédérale et cantonale et qu'il lui semble peu probable qu'une autorisation formelle puisse être donnée. Au cas où un bureau d'information serait installé, il serait privé et ne bénéficierait naturellement d'aucun privilège. Il devrait se soumettre à la loi suisse et se comporter de manière strictement neutre sans critiquer des Etats ou régimes que nous reconnaissons (Vietnam, Cambodge démocratique, etc). Cette question devrait donc être étudiée sous ses aspects juridiques.

M. Vam remercie M. l'Ambassadeur Ritter de l'accueil qui a été réservé à sa délégation et se félicite de l'échange d'idées qui a ainsi pu avoir lieu.

S. Salvi.
(S. Salvi)

Copie à :

- CFA, PRO, HTR, RR, BRE, PO, RY, SAL
- Ambassade de Suisse à Paris, Washington, Tokyo, Hanoï, Beijing, Londres et Bonn (à l'att. du Ministre Bär)
- Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales, à Genève
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies, à New York